

FACTURE

Mercedes-Benz Rent

LE LOUEUR : HAMECHER CAHORS

SARL au capital de 250 000 €

RCS Cahors 792299687

Route de Toulouse

46000 CAHORS

Tél : 05 65 35 77 00

cahors@mercedes-benz-rent.fr

<https://www.mercedes-benz-rent.fr/>

N° TVA Intracom : FR15792299687

SIRET : 79229968700014 - APE : 4511Z

N° ORIAS : 13003579

N° Facture : F268-100429

N° Contrat : C268-101122

Date d'émission le : 24/09/2025

Échéance le : 24/09/2025

N° d'OR : 25819

N° Voucher : GS-426-TB

DéPART : Cahors CD

DATE ET HEURE PRÉVUES : le 19/09/2025 à 16h30

DATE ET HEURE RÉELLES : le 19/09/2025 à 16h08

ADRESSE : Route de Toulouse
46000 CAHORS

RETOUR : Cahors CD

DATE ET HEURE PRÉVUES : le 24/09/2025 à 16h30

DATE ET HEURE RÉELLES : le 24/09/2025 à 14h55

ADRESSE : Route de Toulouse
46000 CAHORS

VÉHICULE

Type : Véhicule tourisme

Catégorie : A-5P-FL2022 (Classe A-5P-FL2022)

Immatriculation : HE-191-XE

DÉTAILS DE LA LOCATION

Durée allouée : 5 j	Durée de la location : 4 j 22 h 47 min
Kilomètres inclus : 500 km	Kilomètres parcourus : 371 km
Kilométrage départ : 1759 km	Kilométrage retour : 2130 km
Carburant départ : 8 / 8	Carburant retour : 8 / 8

PAYABLE

MACK LOUIS MOBILE

166 chemin de l'Egalité
82300 CAUSSADE
FRANCE

Port : 06 60 35 07 27

LOCATAIRE / CONDUCTEUR

MACK Louis

Né le 25/06/1992 à St Aubin les Elbeu
166 chemin de l'Egalité
82300 CAUSSADE
FRANCE

Port : 06 60 35 07 27

N° PC : 081227300002, le 20/07/2010 par 82

PRIX DE BASE

Libellé	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
PRIX DE BASE	1	320.83 €	320.83 €	64.17 €	385.00 €

ASSURANCES

Libellé	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
ASSURANCE TOUS RISQUES (Y COMPRIS RESPONSABILITÉ CIVILE) ET ASSISTANCE DÉPANNAGE ET ACCIDENT INCLUSES	1	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

PRIX TOTAL

TOTAL HT	320.83 €
TVA 20.00%	64.17 €
TVA 0.00%	0.00 €
TOTAL TVA	64.17 €
TOTAL TTC	385.00 €
RÈGLEMENT CARTE BANCAIRE 24/09/2025	385.00 €
NET À PAYER	0.00 €

- ✓ Pénalités de retard : Minimum 3 fois le taux d'intérêt légal.
- ✓ Tout retard de règlement de la part du professionnel débiteur donnera lieu, outre les pénalités de retard, au paiement d'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros (art L 441-6c com).
- ✓ Facture non escomptable.
- ✓ TVA sur les débits

☒ CB ☐ ESPÈCES

☐ CHEQUE N°
Banque

PAYÉ LE 24 SEP 2025

SI PAIEMENT ESPÈCES > 500 € FAIRE COMPLÉTER
PAR LA PERSONNE QUI RÈGLE EN ESPÈCES

NOM SIGNATURE